

DECRET N° 78-371 du 30 Décembre 1978

mettant les Camarades François-Xavier GRIMAUD, Magistrat, Léon BOKPE et David HOUNGNINOU, Administrateurs Civils, à la disposition du Ministre des Finances pour servir à la C E D E A O.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement modifié par le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978 ;

Sur proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 Décembre 1978,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Sont mis à la disposition du Ministre des Finances pour servir au Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C E D E A O) en qualité de :

- Secrétaire Général du Fonds : Camarade François-Xavier GRIMAUD, Magistrat,
- Chef du Personnel du Fonds : Camarade Léon BOKPE, Administrateur Civil,
- Chef Comptable du Secrétariat Exécutif du Fonds : Camarade David HOUNGNINOU, Administrateur Civil

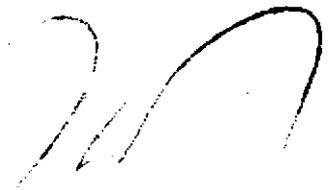
ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 Décembre 1978

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

E/Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail absent,
Le Ministre de la Santé Publique chargé
de l'intérim,

Issifou BOURATMA

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Michel ALLADAYE

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 6 MF 6
MJLAS 3 Autres Ministères 13 - ICIE et
ses Sections 4 - Intéressés 3 DPE au
MEPT 4 SGG 4 CS 6 DB-DCM 6 de 6 SPD 2
Trésor 4 DI 4 EN 2
UNB-FASJEP 4 CSM 2 BCP 1 DPE-DAJL 4
INSAE 2 JORPB 1